

Une voix: Les avez-vous comptées? Comptez-les.

M. Boudria: Je me ferai un plaisir de répondre au marmonnement du député d'en face. J'ai sous les yeux le recueil des 338 promesses conservatrices auxquelles j'ai fait allusion il y a quelques instants. S'il poursuit sa cadence actuelle, le gouvernement n'aura réalisé toutes ces promesses qu'en l'an 2026.

M. Lewis: Ne craignez rien, nous serons encore là, grâce à votre aide.

M. Boudria: Monsieur le Président, je puis vous dire que les conservateurs ne seront pas là en 1988, de sorte qu'ils n'auront guère l'occasion de remplir leurs autres promesses.

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer brièvement à ce débat et d'avoir ainsi l'occasion de dénoncer les sottises dont on nous a rebattu les oreilles depuis quelques jours. Par d'incessantes rebattues dilatoires, l'opposition est parvenue à retarder continuellement les travaux de la Chambre. Nous avons passé 22 heures et 42 minutes non pas à débattre la mesure, mais à discuter de motions dilatoires. Nous avons passé par ailleurs 10 heures et 8 minutes à voter parce que l'opposition refuse de permettre à la Chambre d'étudier ce projet de loi entièrement et à fond.

M. Orlikow: Pas du tout. C'est vous qui voulez restreindre le débat.

M. Lewis: Je pourrais énumérer toutes les mesures dilatoires, mais je ne vois pas de raison d'ajouter encore à l'embaras déjà considérable de l'opposition.

Je vais examiner à tour de rôle le cas de chacun de mes collègues de l'opposition. Je vous le demande, monsieur le Président, que va dire la députée de Mont Royal (M^{me} Finestone) devant les employés de la société Abbott Drug qui fabriquent des médicaments et effectuent des travaux de recherche? Comment peut-elle concilier qu'en faisant de l'obstruction systématique, elle fait obstacle à la recherche et au développement que la société Abbott pourrait faire?

M. Orlikow: Cette société n'en a jamais fait.

M. Lewis: Je vais citer maintenant en particulier le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) qui devra aller dire aux employés de la société Continental Pharma pourquoi, en faisant ainsi de l'obstruction systématique, il empêche la Chambre d'adopter ce projet de loi qui favoriserait la recherche et le développement dans sa circonscription.

M. Skelly: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je trouve tout à fait insupportable qu'un député prenne ainsi la parole à la Chambre pour tenir des propos qui ne correspondent absolument pas à la réalité canadienne. Les sociétés pharmaceutiques multinationales américaines ont retiré de chez nous leurs investissements. Elles n'ont jamais fait...

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Je ne crois pas qu'il y ait là matière à débat non plus qu'à invoquer le Règlement.

M. Lewis: Lorsque j'ai été interrompu, monsieur le Président, je parlais des employés de la société Continental Pharma

Attribution de temps

qui vont demander au député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est pourquoi son parti et lui font obstruction à ce bill important. Sautons une circonscription ou deux pour en arriver au député de Saint-Jacques (M. Guilbault) qui a dans sa circonscription la société Jouveinal, une autre société pharmaceutique qui fait de la recherche et qui s'efforce de fabriquer de meilleurs médicaments pour les Canadiens. Il participe à l'obstruction systématique de ce projet de loi. Il y a une autre entreprise dans la circonscription de la députée de Mount Royal, la société A. H. Robins, qui serait disposée à investir davantage dans la recherche et le développement.

M. McCurdy: Bien sûr.

M. Skelly: J'ai un pont à vendre; il est dans le coffre de ma voiture.

M. Lewis: Passons à la province de l'Ontario, si vous le voulez bien, et voyons le cas de la société Park Davis, dans la circonscription du député d'Eglinton—Lawrence (M. de Corneille). Où est le député? Quand va-t-il se décider à défendre les intérêts des employés de la Park Davis? Passons ensuite à la circonscription du député de York-Sud—Weston (M. Nunziata), où la société Rorer Chemical poursuit des activités de recherche et de développement, mais cela ne fait pas l'affaire du député de York-Sud—Weston. Je passe maintenant au cas de la société Ayeth, qui est présente dans les circonscriptions des députés de York-Centre (M. Kaplan) et de Windsor-Ouest (M. Gray). Qu'arrive-t-il à ces députés? Pourquoi font-ils de l'obstruction à l'égard de cet important projet de loi?

Nous parlons de recherche, monsieur le Président, et de développement. Nous parlons de l'injection de 1.4 milliard de dollars dans l'économie du Canada.

M. Crombie: Combien d'emplois?

M. Lewis: Nous parlons de quelque 3 000 nouveaux emplois. Je suis heureux que le député pose la question. Compte tenu de l'effet multiplicateur, cela veut dire jusqu'à 9 000 emplois au Canada. Pourquoi le NPD et le parti libéral sont-ils contre la création d'emplois? Pourquoi sont-ils contre la création d'emplois dans les domaines de la recherche et du développement? Faute de pouvoir répondre à cette question, je me permets d'en poser une autre encore plus importante. Pourquoi le parti NPD et le parti libéral s'opposent-ils aux activités de recherche et de développement qui permettront de découvrir des remèdes? Pourquoi le parti NPD s'oppose-t-il à ce que l'on découvre un remède contre le cancer, la maladie d'Alzheimer, le SIDA, et tous ces maux qui menacent la vie des Canadiens? Qu'est-ce que le parti NPD et le parti libéral ont contre le fait que l'on découvre des moyens de guérir les maladies?

M. McCurdy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. A la Chambre des communes, on est en droit de s'attendre, je crois, à une certaine courtoisie et à une certaine dignité dans le débat. Je n'ai encore entendu personne parler du PPC ou du PPL. Le parti que j'ai l'honneur de représenter s'appelle le Nouveau parti démocratique. Ceux qui sont incapables de prononcer son nom au long l'appellent parfois le NPD, mais personne ayant une once de bon sens ne l'appellerait le parti NPD à moins d'être absolument ignorant de la langue française.